

# Stratégie nationale de l'écotourisme en Guinée Bissau

(2018 - 2023)  
Guinée-Bissau  
Terre de biodiversité



Ministère du Tourisme et de  
l'Artisanat



Institut de la Biodiversité et des  
Aires Protégées



La présente Stratégie a été élaborée sous la supervision technique du Département de l'Ecotourisme de l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées – IBAP, avec l'appui du Programme de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature – UICN en Guinée-Bissau. Il a reçu les contributions des techniciens du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat – MTA et de l'Autorité d'Evaluation Environnementale Compétente – AAAC, spécialement les personnalités suivantes : Alfredo Simão da Silva, Justino Biai, Abilio Said, Abdulay Sêca, Aissa Regala, Udimila Queta e Claudia Cristina M. Tavares (IBAP); Júlio Incopte, Ben Kassimo, Valdir Da Silva e Silvestre Kantussam (MTA); Mário Biague e Edimilson Augusto Da Silva (AAAC); Hamilton Monteiro (GPC); Nelson Gomes Dias, Frédéric Airaud, Jean Benoit e Pierre Campredon (UICN).

L'écotourisme est à l'heure actuelle le secteur du tourisme présentant le plus fort taux de croissance au niveau international. Dans le cas particulier de la Guinée-Bissau, il existe de nombreuses ressources potentielles pour ce secteur, grâce à la richesse et à la diversité de son patrimoine naturel et culturel. Tout en prenant les précautions nécessaires pour préserver cet héritage, le pays doit pouvoir profiter de ses avantages comparatifs par rapport aux autres pays de la sous-région. L'existence d'un réseau national d'aires protégées qui couvre 26,3% de son territoire, offre un cadre privilégié pour le développement de l'écotourisme, à condition de promouvoir des investissements de qualité dans les domaines de la formation, infrastructures, services, promotion et autres actions associées.

La présente stratégie nationale a été conçue précisément pour définir les orientations qui permettront un développement de l'écotourisme dans les meilleures conditions possibles, en combinant le besoin d'offrir des alternatives d'emploi et de revenu durables et résilientes au profit des communautés locales tout en garantissant le maintien et la durabilité des ressources écotouristiques.

#### **Crédit photographiques :**

P. Campredon; Hellio & Van Ingen; A. Simão da Silva; L. Seck; Kimberley Hockings; T. Humle; IBAP.

#### **Citation :**

MTA & IBAP, 2018. Estratégias nacional para o desenvolvimento do ecoturismo na Guiné-Bissau. 28pp. Bissau

#### **ISBNs :**

978-989-96831-7-4



## RESUME

La présente stratégie a été élaborée à la suite d'un diagnostic participatif sur les potentialités et les contraintes du développement de l'écotourisme dans les aires protégées (APs). Cette étape a culminé avec l'organisation de la 1<sup>o</sup> Conférence Nationale sur l'Ecotourisme suivant le thème « Guinée-Bissau, terre de la biodiversité » avec pour objectif de lancer les bases de la promotion des principes de durabilité écotouristique dans les APs et autres sites d'intérêt écologique. Ont été impliqués tous les acteurs qui travaillent directement ou indirectement en lien avec le développement d'un tourisme durable, au sein et à l'extérieur des APs, avec l'intention de réfléchir et discuter des possibles modèles ou une typologie du tourisme qui s'encadre au mieux avec la politique de conservation et en mesure simultanément de générer des bénéfices pour la communauté locale.

Cependant les travaux précédents ont été basés sur une méthodologie participative reposant sur les trois piliers stratégiques : Conditions d'accueil et de séjour des touristes ; Produits écotouristiques ; Ecotourisme comme facteur de développement local et de conservation du patrimoine naturel et culturel. Ces piliers contribueront d'une façon intégrée à la création d'une vision partagée sur le long terme pour la promotion d'un tourisme écologiquement durable et adapté, socialement accepté, juste et équitable, culturellement diversifié et économiquement viable.

## REMERCIEMENTS

La Direction de l'IBAP, au travers du Département de l'Ecotourisme, remercie toutes les parties prenantes qui ont collaboré à l'élaboration de ce document stratégique. Ces remerciements sont dirigés spécialement aux techniciens qui font partie d'une équipe pluridisciplinaire en provenance du Ministère du Tourisme, de l'Autorité d'Evaluation Environnementale Compétente, de l'IBAP et de l'UICN, pour la contribution et la mise à disposition d'informations qui ont permis d'enrichir scientifiquement les principaux piliers stratégiques de la présente stratégie. L'IBAP remercie également les communautés locales pour leur volonté et l'intérêt démontrés afin que, sur le long terme, leurs rêves deviennent réalité durable et équitable. Enfin l'IBAP tient à remercier profondément la Fondation MAVA pour la Nature qui a financé cette initiative au travers du projet « Promotion d'un tourisme écologique et durable en Guinée-Bissau », cette stratégie constituant l'un des principaux résultats découlant de sa mise en œuvre.



*Paysage de l'archipel des Bijagós*



## **INDICE**

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>RESUME</b>                                                                            | <b>04</b> |
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                                                     | <b>04</b> |
| <b>Acronymes</b>                                                                         | <b>06</b> |
| <b>Préface</b>                                                                           | <b>07</b> |
| <b>1. Introduction</b>                                                                   | <b>08</b> |
| <b>2. Principes de l'Ecotourisme</b>                                                     | <b>09</b> |
| <b>2.1 Potentialités – Offre et demande écotouristique</b>                               | <b>10</b> |
| <b>3. Situation actuelle de l'écotourisme en Guinée-Bissau</b>                           | <b>13</b> |
| <b>4. Contraintes, risques et opportunités</b>                                           | <b>14</b> |
| <b>5. Vision partagée de l'écotourisme en Guinée-Bissau</b>                              | <b>17</b> |
| <b>Domaines stratégiques, objectifs et activités prioritaires</b>                        | <b>18</b> |
| <b>6.1 Domaine stratégique 1</b>                                                         | <b>18</b> |
| <b>Conditions d'accueil et de séjour des touristes</b>                                   |           |
| <b>6.2 Domaine stratégique 2 :</b>                                                       | <b>21</b> |
| <b>Les produits écotouristiques et leur promotion</b>                                    | <b>24</b> |
| <b>6.3 Domaine stratégique 3 :</b>                                                       | <b>26</b> |
| <b>Ecotourisme comme facteur de développement local et de conservation du patrimoine</b> | <b>26</b> |



## Acronymes :

|               |                                                                   |
|---------------|-------------------------------------------------------------------|
| <b>AAAC</b>   | Autorité d’Evaluation Environnementale Compétente                 |
| <b>AD</b>     | Action pour le Développement                                      |
| <b>AMP</b>    | Aires Marines protégées                                           |
| <b>AP</b>     | Aires Protégées                                                   |
| <b>DGCU</b>   | Direction Générale du Cadastre et de l’Urbanisme                  |
| <b>DGSM</b>   | Direction Générale des Services de la Migration et des Frontières |
| <b>GPC</b>    | Cabinet de Planification Côtière                                  |
| <b>IBAP</b>   | Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées                |
| <b>MTA</b>    | Ministère du Tourisme et de l’Artisanat                           |
| <b>OMT</b>    | Organisation Mondiale du Tourisme                                 |
| <b>PNB</b>    | Parc National de Boé                                              |
| <b>PNC</b>    | Parc National de Cantanhez                                        |
| <b>PNLC</b>   | Parc Naturel des Lagoas de Cufada                                 |
| <b>PNMJVP</b> | ParcNationalMarin de João Vieira e Poilão                         |
| <b>PNO</b>    | Parc National d’Orango                                            |
| <b>PNTC</b>   | Parc Naturel des Mangroves de Cacheu                              |
| <b>RBABB</b>  | Réserve de Biosphère de l’Archipel Bolama Bijagós                 |
| <b>UICN</b>   | Union Internationale pour la Conservation de la Nature            |

## Préface

Dans de nombreux pays le tourisme, parfois dénommé « l'industrie sans fumée », s'est avéré un important facteur de développement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la Guinée-Bissau en fait l'une de ses priorités pour le futur.

Notre pays présente des atouts majeurs dans ce domaine et qui le distinguent d'autres destinations, à savoir un patrimoine naturel et culturel d'une richesse remarquable. Pour exploiter ce potentiel nous avons la chance de pouvoir bénéficier de l'expérience d'autres pays plus avancés en la matière. Parmi les leçons à retenir figure la prise en compte de la vulnérabilité de ces patrimoines qui exige de prendre certaines mesures de précaution et de privilégier la qualité des investissements plutôt que leur quantité.

Nous devons par ailleurs garder à l'esprit qu'il s'agit d'un secteur volatil qui peut se rétracter de façon soudaine en cas de troubles d'ordre social ou politique. Nous devons donc construire notre tourisme sur des fondations solides pour en faire un axe de développement durable et résilient.

C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement, avec l'ensemble des parties prenantes, considère l'écotourisme comme une voie privilégiée. Ce sous-secteur de l'industrie touristique, qui peut se définir sous la forme de « voyages à destination de zones naturelles fragiles et intactes (habituellement des aires protégées) supportant directement le développement économique des milieux d'accueil », répond de fait à nos préoccupations en matière de développement des populations locales tout en mettant en valeur nos avantages comparatifs en matière de patrimoine et de biodiversité.

L'existence d'un réseau national d'aires protégées, qui couvre aujourd'hui 26,3% de notre territoire, représente opportunément le cadre privilégié de mise en œuvre de cette politique, grâce au bon travail du Gouvernement et de l'IBAP.

Miser sur l'écotourisme c'est aussi investir dans le sous-secteur qui présente aujourd'hui le plus fort taux de croissance de l'industrie du tourisme. Mais c'est aussi l'orientation la plus exigeante au plan de la qualité des investissements. Cela suppose des efforts considérables en matière de formation, d'infrastructures, de services et de promotion des destinations à découvrir.

Cela suppose également l'existence d'une coopération volontariste avec nos partenaires au développement local, intéressés à promouvoir les bonnes pratiques écotouristiques (ONGs, Associations et Opérateurs privés).

La stratégie présentée ici a bénéficié du financement de la Fondation MAVAet de l'appui technique de l'UICN. Elle est le fruit d'un effort collectif de l'ensemble des parties prenantes, et est considérée par le Gouvernement comme un document important pour orienter les investissements futurs au sein des Aires protégées et des sites d'intérêt écologique. Cependant nous souhaitons privilégier la mise en œuvre des principaux piliers stratégiques de façon à contribuer au développement durable du tourisme au niveau national, conserver la beauté de la Guinée-Bissau, préserver les richesses du patrimoine naturel et culturel et garantir des bénéfices pour les générations à venir qui le méritent tout autant. Et, nous donne les orientations que nous devons privilégier pour mener à bien le développement du tourisme. La beauté de notre pays, la richesse de ses cultures et les besoins du développement au profit des générations futures le méritent amplement.



## 1.Introduction

L'écotourisme constitue de nos jours l'un des piliers de l'économie mondiale offrant à ce jour l'un des plus forts taux de croissance du secteur. En réalité, en dépit de sursauts sporadiques, les arrivées de touristes internationaux sont en augmentation passant de 25 millions en 1950 à 1087 millions en 2013. L'impact de cette « industrie sans fumée » est significatif, représentant à lui seul près d'1 emploi sur 11 et gérant en 2015 1400 milliards USD en exportations au niveau mondial. Cette croissance continue n'est pas sans provoquer des impacts négatifs, ce qui a incité l'Organisation Mondiale du Tourisme à faire adopter un Code d'éthique global afin de maximiser les retombées économiques, sociales et culturelles positives et minimiser les impacts négatifs au plan social et environnemental.

En lien avec cette évolution, on peut constater que c'est précisément le sous-secteur de l'écotourisme qui montre la plus forte progression à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays tropicaux riches en biodiversité. L'écotourisme représente une plus-value pour les pays du sud en termes de création d'emplois, de réduction de la pauvreté, de promotion et de sauvegarde des patrimoines naturels et culturels et de développement des communautés locales.

Selon toutes les études qui ont été consacrées au développement du tourisme en Guinée Bissau, il apparaît clairement que le pays offre des potentialités remarquables en matière d'écotourisme, domaine dans lequel il se distingue et dispose d'avantages compétitifs par rapport aux autres pays de la sous-région. L'écotourisme correspond précisément au secteur qui présente la plus forte croissance à l'échelle mondiale. C'est un domaine qui présente en outre l'avantage de mettre en valeur la présence et les connaissances des communautés locales de façon à les considérer comme acteurs à part entière du développement du secteur, et qui s'attache à suivre un certain nombre de principes éthiques permettant, s'ils sont bien respectés, d'échapper aux impacts négatifs et désormais bien connus du tourisme de masse : distribution inéquitable des revenus, dégradation sociale et culturelle, tourisme sexuel, etc.



*Diferença na localização geográfica entre uma Tabanca e um acampamento turístico*

La Guinée Bissau dispose en effet de multiples potentialités en matière d'écotourisme : la beauté et la proximité des différents sites, l'intégrité des paysages, la présence de nombreuses espèces emblématiques telles que le chimpanzé, l'hippopotame ou les tortues marines et la richesse des patrimoines culturels en font un pays avec une forte vocation pour ce sous-secteur du tourisme en plein essor. Le pays a consenti des efforts considérables pour établir un réseau national d'aires protégées destiné à couvrir près du quart du territoire national. Ces espaces sont occupés par des communautés dont les savoirs, la culture et les modes de vie en général sont étroitement liés à l'environnement naturel. Cette caractéristique offre une double opportunité à la fois pour donner du contenu aux visites de découverte des sites et pour créer des alternatives d'emploi et de revenus au profit de ces communautés qui résident à l'intérieur des aires protégées.



Dans cet esprit, le développement de l'écotourisme en Guinée Bissau constitue une manière de valoriser les investissements consentis en matière de conservation depuis plus de 20 ans. Cette approche permet au pays de se singulariser sur la carte du tourisme en Afrique de l'ouest comme étant une destination fortement orientée vers l'écotourisme, se démarquant ainsi du Sénégal, de la Gambie ou du Cap Vert plus tournés vers le tourisme de masse. Une telle orientation a d'ailleurs été recommandée de manière systématique par toutes les études stratégiques sur le développement du tourisme en Guinée Bissau.

C'est dans cette perspective que la Direction Générale du Tourisme et l'Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées ont décidé, avec le soutien technique de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), d'unir leurs efforts en organisant une Conférence nationale sur l'écotourisme (26 au 28 février 2014) qui a permis aux différents acteurs concernés de définir collectivement les orientations prioritaires de la présente stratégie.



*Participants à la 1er conférence nationale sur l'écotourisme "Guinée-Bissau – Terre de biodiversité"*

## 2. Les principes de l'écotourisme

Quelles que soient les définitions adoptées pour l'écotourisme, le tourisme responsable ou le tourisme durable, toutes insistent sur le fait qu'il se rapporte à un voyage responsable dans des espaces naturels, le plus souvent dans des aires protégées, qui conserve l'environnement tout en contribuant à améliorer le bien-être des populations locales.

Selon Honey (Ecotourism and sustainable development, 1999) il s'agit de « voyages à destination de zones naturelles fragiles et intactes (habituellement des aires protégées) visant un effet négatif très limité, s'adressant la plupart du temps à des petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains .»

Suivant ces définitions les principes qui doivent guider le développement et la pratique de l'écotourisme sont les suivants :

- ... Découvrir des sites naturels préservés, généralement des aires protégées ;
- ... Exercer un impact aussi faible que possible sur les modes de vie des populations et sur l'environnement naturel tout en valorisant la biodiversité et le patrimoine culturel ;
- ... Encourager la participation des différents acteurs (communautés, touristes, agents de conservation, voyagistes, ONG) autour d'une vision partagée de l'écotourisme qui favorise le développement économique et socio-culturel des populations d'accueil ;
- ... Fournir des éléments d'interprétation du patrimoine naturel et culturel afin de sensibiliser les visiteurs aux enjeux du développement et de la conservation ;
- ... Générer des fonds pour l'appui à des projets communautaires et pour des programmes de conservation.

Le Gouvernement de la Guinée-Bissau, dans son récent document stratégique « Plan Stratégique et Opérationnel 2015 – 2020 - Terra ranka », dans son Chapitre III, relève les conditions propices à la création de richesses à travers la préservation et la valorisation du capital naturel et de la biodiversité pour les générations présentes et futures. Dans ce même document, au Chapitre VI, la création d'un secteur privé solide et une économie diversifiée, met en avant les principaux aspects structuraux du tourisme, en particulier du segment écotourisme pour contribuer à réduire la pauvreté et garantir la durabilité socio-économique et environnementale des communautés locales.

C'est dans l'esprit de ces différents principes que les participants à la Conférence nationale sur l'écotourisme ont inscrit leur réflexion, principes qui sous-tendent la présente stratégie.



*Jour de carnaval*

## 1.1 – Potentialités – Offre et demande touristiques

Le Système National des Aires Protégées (SNAP) est aujourd'hui composé de 8 aires protégées présentant chacune les caractéristiques suivantes :

**L'archipel Bolama Bijagos**, classé Réserve de biosphère par l'UNESCO en 1996, unique archipel deltaïque des côtes africaines et reconnu comme Zone humide d'importance internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar. Composé de 88 îles et îlots est connu comme étant l'un des grands monuments naturels et culturel du littoral africain, considéré comme le 2<sup>o</sup> site d'hivernage le plus important du continent pour les oiseaux d'eau du paléarctique. Le milieu marin se caractérise par la présence du plus grand système de vasières intertidal africain, entaillé par des chenaux plus ou moins profonds et bordé de mangroves. A terre prédominent les palmeraies, savanes herbacées et arbustives, avec par endroits quelques forêts semi-humides. Outre les oiseaux d'eau, la biodiversité animale est représentée par des tortues marines, des lamantins, des dauphins et des hippopotames.

Plusieurs sites et îlots disposent d'un statut traditionnel sacré ce qui a permis un bon niveau de conservation des patrimoines naturels et culturels.

**Le Parc Naturel des Lagunes de Cufada – PNLC**, abrite la plus grande étendue d'eau douce de la Guinée-Bissau, servant de source d'approvisionnement des nappes phréatiques de la région de Quinara. Elle est utilisée par environ 2% de la population mondiale de Pélicans blancs et produits des nutriments pour une importante biodiversité. Ces caractéristiques sont à l'origine de son classement en site Ramsar. La Faune est diversifiée avec 315 espèces d'oiseaux, de nombreuses espèces de mammifères et de reptiles exigeant ainsi leur préservation dans le cadre d'une politique de promotion et d'utilisation durable des ressources naturelles.

**Le Parc National de Cantanhez – PNC**, représente la dernière zone du pays où existe encore quelques reliques de forêts sub-humides primaires les plus septentrionales de l'Afrique de l'ouest. Le PNC est un site de grand intérêt pour les naturalistes et les scientifiques en raison de sa grande importance en termes d'avifaune et de mammifères. Ont été identifiés 194 espèces d'oiseaux, dont 80 de type forestier, justifiant sa classification comme zone importante pour les oiseaux (IBA) par Birdlife International. Des 184 espèces de mammifères observées en Guinée-Bissau, 84 d'entre elles sont présentes dans le PNC, parmi lesquelles nombreuses figurent dans la liste rouge de l'UICN. Pour ces raisons le PNC représente une aire protégée d'une importance exceptionnelle pour la conservation à l'échelle nationale et internationale.

**Le Parc naturel des mangroves du Rio Cacheu – PNTC**, avec près de 30 000 ha de mangroves dans ses limites il protège le plus grand bloc d'un seul tenant de ce type d'écosystème en Afrique de l'ouest. On y trouve également des vasières intertidales qui accueillent de nombreux oiseaux migrateurs. La zone est importante pour la reproduction et la croissance de nombreux poissons, mollusques – huîtres en particulier – crustacés (crabes et crevettes) d'une importante valeur commerciale. On y trouve également des lamantins et des hippopotames. La ville de Cacheu, ancienne capitale de la Guinée-Bissau, est un lieu de mémoire de l'histoire de l'esclavage et de l'origine de la langue créole.

La partie terrestre du PNTC est soumise à de fortes pressions qui conduisent à une certaine dégradation des forêts au profit de la monoculture du cajou. Certains massifs encore relativement préservés abritent encore quelques spécimens de panthères et d'hyènes dont le statut est cependant incertain. La présence de quelques forêts sacrées a permis de préserver près de 45 espèces d'intérêt médicinal et servent de lieux de cérémonies pour les ethnies vivant dans et autour du Parc naturel.

**Le Parc national Marin João Vieira et Poilão – PNMJVP**. Des 7 espèces de tortues marines connues dans le monde 5 se reproduisent sur les plages de l'archipel avec une large prédominance de la tortue verte dont la colonie sur l'île de Poilão est la plus importantes des côtes de l'Atlantique Est avec entre 7 000 et 29 000 pontes annuelles. Le perroquet de Timneh, une espèce en danger d'extinction, est également présent sur les îles du Parc avec des effectifs relativement importants.

Les 4 îles appartiennent traditionnellement à 4 villages de la grande île de Canhabaque située plus au nord ont encore de nos jours un caractère sacré qui contribue à leur protection. Pour cet ensemble de raisons le PNMJVP a été déclaré par l'Etat Bissau-Guinéen Don à la Terre dans le cadre d'une campagne mondiale organisée par le WWF.

**Le Parc National d'Orango – PNO**, composé des îles du complexe d'Orango est l'une des zones centrales de la Réserve de biosphère. Ce parc protège la plus forte biodiversité de l'archipel en termes de mammifères, reptiles et oiseaux avec notamment une importante population d'hippopotames qui a la particularité de vivre partiellement en mer et dans la mangrove. On y trouve également des densités remarquables de lamantins, de dauphin à bosse, de loutres et, en zone terrestre des guibs harnachés.

Plusieurs espèces de tortues viennent pondre sur les plages des îles. Des colonies d'oiseaux marins, en particulier des sternes caspiennes, se reproduisent sur les îlots sableux au sud du parc. Depuis des siècles la population résidente a développé des relations harmonieuses avec son espace naturel et sa biodiversité. Les habitants vivent de la riziculture, de l'exploitation des palmiers à huile et de la collecte de coquillages.



**Le complexe d'aires protégées terrestres – DBT**, le Complexe Dulombi - Boé – Tchétchéprésente une superficie totale de 406 556 ha constitué de deux Parcs nationaux et trois corridors de faune. Son écosystème terrestre, caractérisé par des zones de forêts sèches et semi-sèches intercalées de savanes, de forêts galeries en bordure du rio Corubal, fait l'objet de fortes pressions. Le complexe abrite une grande variété d'espèces animales et notamment d'espèces emblématiques comme le chimpanzé, le lion ou encore l'éléphant rarement observés.

La lagune de WenduTcham, localisée dans le Parc national de Boé a été classée site Ramsar en raison de son importante biodiversité et de la présence régulière de nombreux oiseaux d'eau.

## 1. La situation actuelle de l'écotourisme en Guinée Bissau

L'écotourisme en Guinée Bissau se situe encore aujourd'hui dans un état embryonnaire. En dépit des affirmations de la plupart des opérateurs déclarant s'inscrire volontairement dans la logique de l'écotourisme, la réalité est bien différente dans la plupart des cas. Les modes d'intervention font apparaître en général une démarche qui s'appuie sur la vulnérabilité des communautés locales et sur la faible régulation administrative du secteur.

Cette démarche est souvent génératrice de conflits entre les investisseurs et les propriétaires traditionnels, avec l'administration territoriale mais aussi entre les membres d'une même communauté. Les investissements n'apportent que peu de bénéfices tant au niveau local, que ce soit en termes d'emploi ou de revenus, qu'au niveau national. Les opérateurs bénéficient par contre d'un environnement naturel préservé, condition nécessaire au développement de leur entreprise, tout en inscrivant leurs investissements sur le court terme, avec des solutions à minima pour ce qui concerne la gestion des déchets ou des eaux usées. Ce schéma général se situe par conséquent aux antipodes des principes de l'écotourisme dans la mesure où les communautés locales ont plus à y perdre qu'à gagner.



A côté de ce type de tourisme peu responsable, il existe dans le pays quelques initiatives pionnières et qui sont susceptibles de servir de référence. Il s'agit par exemple de l'Orango Parque Hôtel sur le Parc national d'Orango, ou de l'initiative Uanan en lien avec le Parc national des forêts de Cantanhez. Ces deux initiatives sont gérées de façon participative entre les ONGs et les communautés locales, et leurs activités s'inscrivent résolument dans les principes de l'écotourisme en offrant des opportunités d'emplois au niveau local tout en valorisant les patrimoines naturel et culturel protégés au sein des parcs nationaux. Dans le cadre de ces initiatives, des actions de formation (guidage, restauration), d'identification de produits (parcours, artisanat) de fournitures d'équipements ou de création d'infrastructures d'accueil ont été réalisées en collaboration avec les populations en cherchant systématiquement à promouvoir des retombées économiques au plan local.

## 2. Contraintes, risques et opportunités

Pour ce qui se rapporte aux contraintes, les participants à la Conférence nationale ont fait référence aux aspects suivants :

- ... La situation politique globalement au niveau de la région et plus spécifiquement en Guinée-Bissau, le pays étant considéré comme instable selon les sites officiels de plusieurs pays européens avec pour effet de décourager de nombreux visiteurs potentiels. L'image de la Guinée Bissau véhiculée par les médias internationaux ne se prête pas aux attentes en matière d'accueil et de sécurité de touristes étrangers.

- ... La faiblesse qualitative et quantitative des informations à destination des visiteurs sur les offres touristiques et les conditions de séjour dans le pays.
- ... La qualité ou le nombre des infrastructures (hôtels, routes, hôpitaux) nécessaires au développement du secteur sont encore insuffisants.
- ... La faible disponibilité de transports fréquents, réguliers, économiques et sûrs constitue une contrainte majeure. Cela concerne non seulement les transports aériens en provenance de l'Europe que les transports au niveau national par mer (visite de l'archipel des Bijagós) ou par terre.
- ... Les conditions d'accueil des touristes encore peu organisées et développées, depuis leur arrivée à l'aéroport jusqu'aux sites touristiques proprement dits, en passant par leur séjour à Bissau.

En ce qui concerne les risques, les participants à la Conférence nationale ont mentionné en particulier :

- ... **Un développement du tourisme non planifié.** En dehors de quelques études, il ne semble pas exister à ce jour de Plan directeur du tourisme à l'échelle nationale ou des principales zones à vocation touristique. L'évolution du secteur se fait au coup par coup en réponse à des sollicitations venues de l'extérieur. Faute de plan d'ensemble et de vision, le risque est de se retrouver face à un éparpillement d'initiatives individuelles sans cohérence les unes avec les autres. C'est précisément l'objet et l'ambition de la présente stratégie.



ville de Bissau



- **La tentation de promouvoir un tourisme de masse** qui aurait un impact dramatique sur un environnement naturel fragile et auprès de communautés vulnérables. La situation dans les pays de la sous-région montre en effet un développement de la mendicité et de la prostitution en relation avec le tourisme, déjà visibles dans l'archipel des Bijagós. En quelques années une telle évolution provoquerait une série d'effets négatifs selon un processus classiquement observé dans de nombreux pays : une désaffection des visiteurs, des taux de remplissages qui ne permettent pas de générer des revenus suffisants pour entretenir les réceptifs, leur dégradation accélérée en raison de conditions climatiques agressives, ainsi que des tensions socio-culturelles avec les populations.

- **L'absence de critères rigoureux en matière de qualité environnementale et sociale** des réceptifs, la réalisation superficielle d'études d'impact préalables et l'insuffisance des mécanismes de contrôle constituent ensemble un risque majeur. Il est probable que le nombre de cadres et les niveaux de formation soient insuffisants dans ce domaine si le secteur venait à se développer sensiblement dans les années qui viennent. Une attention particulière devrait être portée aux questions relatives à la protection des paysages, la surexploitation des ressources en eau douce ainsi qu'à la gestion des eaux usées et des déchets.

- **Il existe des risques de conflits** principalement entre les populations et les opérateurs touristiques en relation avec les attentes déçues des premières et les promesses non tenues par les seconds, mais aussi au sein même des communautés (entre ceux qui sont favorables et ceux qui ne le sont pas face à un projet déterminé, entre ceux qui en bénéficient et ceux qui n'en bénéficient pas), entre les opérateurs et certaines institutions telles que l'IBAP chargée de protéger les écosystèmes et leur biodiversité, entre institutions aux prérogatives parfois mal délimitées ou concurrentielles et devant faire face à de multiples tentatives de corruption. La faiblesse de l'Etat pour réguler le secteur, contrôler la bonne application des règles et arbitrer les conflits doit encourager à rester prudent face à tout projet d'envergure.



*Le pont de Saltilho sur le rio Corubal*

Au chapitre des opportunités les points suivants ont été soulevés :

- La Guinée Bissau et les différentes ethnies qui la composent présentent **des patrimoines d'une grande richesse et originalité**. La beauté des paysages témoigne des relations harmonieuses entretenues par les habitants avec leur environnement. Forêts, savanes, mangroves et milieux insulaires permettent d'observer une faune abondante et diversifiée parmi laquelle figurent nombre d'espèces emblématiques comme le chimpanzé, l'hippopotame, les tortues marines ou encore les oiseaux. Les communautés rurales ont conservé des traditions culturelles encore vivaces et qui constituent des centres d'intérêt qui correspondent bien aux attentes des visiteurs : connaissance du milieu naturel, valorisation de la biodiversité, artisanat.

- Le réseau national des aires protégées constitue une opportunité majeure pour le développement d'un écotourisme de qualité. Nombre de pays ont mis en place une politique de développement du tourisme en articulation avec la protection de leur environnement et il n'est pas rare que ces deux secteurs soient associés sous la même tutelle ministérielle comme c'est le cas en Guinée-Bissau. Cette synergie se base sur l'existence de parcs nationaux qui regroupent la quintessence des patrimoines naturel et culturel de la région. L'administration des aires protégées, l'IBAP a mis en place dans ces aires protégées une structure capable d'assurer un minimum d'encadrement des visiteurs : codes de conduite, structures d'accueil, information technique et scientifique, contrôle et surveillance, etc.

La mise en œuvre des priorités définies par la présente stratégie permettra de développer cette capacité d'accueil en organisant des circuits de découverte et en facilitant leur accès (pontons, passerelles, observatoires, hébergement, interprétation et signalétique) au sein des parcs.

- **L'originalité et la proximité de la destination** : Il existe peu de destinations présentant des caractéristiques patrimoniales aussi originales dans un rayon de 4 à 6000 km des capitales européennes. Les écotouristes aiment le plus souvent « sortir des sentiers battus » tout en recherchant les sites à la fois authentiques, peu perturbés et originaux.

- **Le climat** : avec sa longue saison sèche les visiteurs sont à peu près sûrs de rencontrer en Guinée Bissau des conditions climatiques favorables. Les occurrences de vents de poussières (harmattan) ou de vents forts sont faibles en général et les risques de pluie sont nuls entre novembre et mai.



*Campement touristique – Parc National Marin des îles de João Vieira - Poilão*

- **L'accueil et la sécurité** constituent une opportunité déterminante. D'une façon générale le peuple Bissau-guinéen est accueillant. Les visiteurs sont reçus dans les villages avec le sourire et ne sont pas « collés » par des gens qui les suivent pour leur demander une pièce ou leur vendre un produit ou un service dont ils ne veulent pas, comme cela est souvent observé dans les pays où le tourisme a déjà provoqué de tels impacts négatifs. De la même façon les conditions de sécurité sont bonnes dans l'ensemble avec peu de risques liés à la délinquance. Dans la sous-région les pays ou les sites présentant ces conditions de sécurité se font plus rares accentuant ainsi l'avantage comparatif de la Guinée-Bissau.

- **La gastronomie** : l'existence de produits naturels tels que les poissons, les coquillages, les fruits sauvages ou de produits « bio » comme le riz et différents fruits et légumes ainsi qu'une tradition culinaire originale et savoureuse constituent des arguments très intéressants pour attirer l'écotouriste à la recherche d'originalité et d'authenticité y compris dans le domaine gastronomique.



- Il convient de mentionner enfin **l'existence de quelques initiatives pionnières en matière d'écotourisme** qui disposent déjà de bonnes conditions d'accueil et qui ont identifié un certain nombre de parcours, notamment dans le parc national d'Orango (villages bidjogós, hippopotames) dans le parc national marin de João Vieira – Poilão (tortues marines, perroquets) ou encore dans le Parc national des forêts de Cantanhez (forêts sub-humides, chimpanzés, tourisme de mémoire).



*Ballade dans les savanes du Parc National d'Orango*

### 3. Vision partagée de l'écotourisme en Guinée Bissau

D'une façon générale, la Conférence nationale sur l'écotourisme a mis en lumière l'existence d'une vision partagée entre les différentes catégories d'acteurs concernés. Il est ainsi apparu nécessaire aux participants de développer un modèle qui soit maitrisable, à la fois par les populations, par les institutions compétentes et, dans la mesure du possible, par le secteur privé national. Dans cette optique l'écotourisme doit constituer un outil de développement local qui conserve et valorise les patrimoines nationaux, en particulier mais non de manière exclusive au sein des aires protégées, au bénéfice de ceux qui en sont les dépositaires traditionnels. De la même façon, les institutions concernées, en premier lieu desquelles le SEAT, l'IBAP, la CAIA, le Cadastre doivent pouvoir progressivement disposer des compétences et des moyens pour faire respecter leurs prérogatives et s'assurer que le développement du secteur respecte les règles, les normes et les codes de conduite imposées par la loi. Les autorités administratives locales ainsi que les autorités traditionnelles doivent également être informées tant sur les procédures en vigueur, sur les droits des communautés et les devoirs des promoteurs, ainsi que sur les modalités de leur application sur le terrain.

L'ensemble des acteurs doit avoir accès aux informations pertinentes qui permettent de faire évoluer les dynamiques mais aussi de se protéger des impacts négatifs potentiels, notamment ceux qui peuvent s'exercer au détriment des communautés vulnérables via la prostitution ou la pédophilie, ou encore via la folklorisation des traditions culturelles. Sans remettre en question la nécessité d'investissements étrangers, les mots-clés sont ici l'appropriation du processus par les acteurs nationaux et la maitrise des orientations du secteur, des conditions de leur mise en œuvre et de leurs retombées en termes d'impact socio-économiques, culturels et environnementaux.

Afin d'exprimer cette vision, les participants à la Conférence nationale ont recommandé d'adopter le slogan : « Guinée Bissau, terre de la biodiversité ».



*Chimpanzés dans le Parc National de Cantanhez*

#### 4. Domaines stratégiques, objectifs et activités prioritaires

##### a. Domaine stratégique I :

##### Conditions d'accueil et de séjour des touristes

**Objectif général :** des conditions d'entrée et de séjour accueillantes et attrayantes qui indiquent clairement et facilitent le parcours du touriste entre son point de départ et sa destination.

**Objectif spécifique 1.1 :** Produire une information claire et facilement accessible à l'étranger et localement sur les modalités d'entrée et de séjour.

Activité 1.1.1 : Appuyer le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat dans l'élaboration et la diffusion, sur un site internet et en 3 langues, d'une information détaillée sur les conditions de séjour en Guinée Bissau, les visas, les modalités d'entrée à l'aéroport, les moyens de transport, la localisation et la réservation d'hôtels à Bissau etc.

Il est nécessaire de pouvoir influencer sur le choix d'un visiteur potentiel qui, depuis son pays d'origine, recherche une destination écotouristique originale. Sachant que ce visiteur potentiel va commencer par prospecter les opportunités sur internet, il est nécessaire de disposer d'un site à la fois attractif et informatif. Il convient ainsi de présenter les atouts offerts par le pays, de rassurer par rapport aux inquiétudes éventuelles concernant la sécurité, et fournir les informations pratiques qui pourront faciliter l'organisation de son séjour (transports, visa, hôtels, contacts etc.). La tonalité du site internet doit avoir pour objectif de déclencher le choix en faveur de la destination Guinée Bissau : la richesse des patrimoines, un réseau de parcs nationaux exceptionnel, des parcours organisés, une population accueillante, de bonnes conditions de sécurité, etc.

**Activité 1.1.2 :** Elaborer et diffuser une information détaillée sur les produits touristiques et les modalités pour y accéder et y séjourner.

Il existe déjà une variété de produits touristiques identifiés et organisés à travers le pays. Il s'agit généralement de parcours thématiques au sein des aires protégées susceptibles de répondre à la diversité des attentes des visiteurs : parcours naturels en milieu forestiers, insulaires, mangroves, zones humides, etc. pour observer des espèces de faune et de flore emblématiques, parcours culturels qui permettent de découvrir les modes de vie des différentes ethnies du pays, leur histoire, leur gastronomie, leur artisanat, leurs expressions culturelles.



Il faudra produire une information détaillée sur ces différents produits à la fois pour susciter l'intérêt des visiteurs potentiels et pour les informer sur les modalités d'accès et de séjour en relation avec les produits choisis. Cette information devra être disponible sous différents supports : guide de l'écotourisme en Guinée Bissau, dépliants individuels sur chacune des principales destinations, posters et panneaux d'information à l'entrée des lieux de visite. On pourra envisager d'installer et équiper des points d'information des touristes aux abords des sites stratégiques pour faciliter leur accueil, les guider, promouvoir les initiatives en faveur de l'écotourisme.

**Objectif spécifique 1.2 :** Améliorer les conditions d'accueil sur le territoire

Activité 1.2.1 : Rendre les modalités d'entrée à l'aéroport et à Bissau en général plus accueillantes et plus sûres.

Un touriste qui arrive pour la première fois en Guinée Bissau a besoin d'être informé, guidé et rassuré par rapport à un environnement qu'il ne connaît pas. Il est donc important de l'accueillir avec le sourire, comme s'il était un invité du pays, et lui faciliter les conditions de passage entre la descente de l'avion et l'arrivée à l'hôtel. Il serait bien par conséquent de sensibiliser le personnel de l'aéroport à ce sujet, examiner la possibilité d'installer un point d'accueil dans la salle de débarquement afin de fournir les informations pertinentes, par exemple sur les modalités de transport vers son hôtel, sur les conditions de séjour à Bissau et, plus généralement sur les offres touristiques disponibles. Les modalités d'obtention des visas devraient être simplifiées dans la mesure du possible.

**Activité 1.2.2 :** Promouvoir des conditions de transport terrestre, maritime et aérien plus régulières et plus sûres.

L'une des grandes difficultés pour le développement du tourisme réside dans la faible disponibilité d'agences de location de véhicules ou de compagnies de transport offrant un service de qualité en toute sécurité. Cette situation est rendue plus compliquée par l'état de certaines routes dans les zones les plus reculées. Cette difficulté se vérifie pour la découverte de l'archipel des Bijagós par voie maritime, malgré la présence d'un bateau public vers Bolama et Bubaque et les services privés proposés par les campements de pêche. L'accès à l'archipel par voie aérienne a fait des progrès ces dernières années mais les conditions de sécurité à l'aérodrome de Bubaque devraient être renforcées. Il convient par conséquent de sensibiliser les services publics sur le fait que ce point constitue un facteur d'étranglement majeur vis-à-vis du développement du tourisme en Guinée Bissau.



*Bissau – La vieille ville*

**Objectif 1.3 :** Sensibiliser et éduquer le public national sur le tourisme et ses implications sur les plans social, culturel et économique.

**Activité 1.3.1. :** Alerter le public national sur les impacts provoqués par le tourisme.

Le public national résident à proximité des sites d'intérêt touristique est généralement peu préparé aux impacts provoqués par cette activité. Les communautés voient venir des visiteurs dont ils ne comprennent pas bien les motivations, qui semblent disposer de moyens financiers importants, qui expriment de la curiosité à leur égard. La relation entre visiteurs et visités, pour s'avérer profitable aux deux parties, doit faire l'objet d'information et de sensibilisation préalable. Les populations locales doivent être sensibilisées au fait que certains touristes peuvent avoir des comportements équivoques tels que un intérêt excessif pour des objets ou des lieux sacrés ou la recherche d'échanges sexuels, profitant de la vulnérabilité des personnes pour obtenir ce qu'ils souhaitent avec de l'argent.

Ce travail de sensibilisation peut se faire dans le cadre d'activités d'éducation environnementale au niveau scolaire ou encore au cours du processus d'identification des produits touristiques réalisé en collaboration avec les acteurs locaux ainsi que lors des formations de guides. Réciproquement, les visiteurs doivent prendre connaissance et obéir aux divers codes de conduite mis à leur disposition sur les lieux de visite.

## 6.2 Domaine stratégique 2 :

### Les produits écotouristiques et leur promotion

**Objectif général : des produits attractifs et originaux qui valorisent les Patrimoines naturels et culturels de la Guinée-Bissau et qui bénéficient d'une promotion efficace auprès des touristes.**

**Objectif spécifique 2.1: Mieux connaître, faire connaître et valoriser les sites d'intérêt touristique sur le territoire national**

**Activité 2.1.1 :** Dresser un inventaire des sites et éléments d'intérêt patrimonial et touristique sur le territoire national en général

Au cours du processus de création des aires protégées, des inventaires patrimoniaux ont été réalisés et l'on sait déjà par conséquent quels sont les principaux centres d'attraction susceptible d'entrer dans la composition des produits touristiques. Il reste cependant à réaliser un travail similaire sur l'ensemble du territoire national en portant une attention particulière aux paysages, aux activités humaines à caractère traditionnel, aux sites historiques, aux manifestations culturelles populaires, aux sites d'intérêt touristique en général. Ces différents centres d'attraction devront faire l'objet d'un inventaire systématique et être considérés comme des éléments constitutifs du patrimoine touristique national et faire en sorte qu'ils bénéficient de mesures de conservation adéquates.



*La ville de Cacheu et sa forteresse*

**Objectif spécifique 2.2 : Valoriser le réseau national des Aires Protégées**

**Activité 2.2.1 :** Développer des produits touristiques diversifiés et attrayants au sein des AP en améliorant les infrastructures et moyens d'accueil et de découverte. Les aires protégées en Guinée Bissau ont été créées récemment et couvrent une proportion importante du territoire national. Pour ces raisons, et compte tenu des moyens disponibles, les efforts en matière d'identification et de réalisation de produits touristiques sont encore modestes. Suivant les recommandations de la Conférence nationale sur l'écotourisme, l'une des priorités stratégiques concerne désormais l'amélioration de la capacité d'accueil des visiteurs au sein des aires protégées. Cela passe par l'identification de parcours (et de contenus) qui mettent en valeur les spécificités du patrimoine naturel et culturel de chacun des Parcs. Ces parcours bénéficieront le cas échéant d'équipements (vélos, canoës, jumelles) d'infrastructures (miradors, passerelles) et de signalétique susceptibles de faciliter la découverte du site, de la rendre plus agréable ou ludique, et d'apporter des éléments didactiques (écomusées) qui mettent en valeur les patrimoines en question tout en encourageant l'adhésion des visiteurs et des communautés aux objectifs de conservation.





*Route près de la ville de Canchungo*

**Activité 2.2.2 :** Structurer et promouvoir des circuits intégrant plusieurs aires protégées et sites d'intérêt touristiques.

Considérant le fait qu'une part significative des touristes étrangers séjournent dans le pays pour des durées d'une semaine à 10 jours, et prenant en considération le fait que chacune des aires protégées présente des spécificités différentes les unes des autres, il existe des conditions favorables pour la création de parcours incluant plusieurs parcs ou sites d'intérêt touristique. Les acteurs concernés, en premier lieu desquels l'IBAP, les opérateurs privés et les ONG devront chercher à promouvoir ces opportunités de circuits et à créer les conditions structurelles et organisationnelles pour les rendre opérationnelles. A titre d'exemple on peut imaginer, à partir de Bissau, un circuit allant au Parc national d'Orango (villages bidjogós, hippopotames « marins », mangroves), puis au Parc national marin de João Vieira – Poilão (tortues marines, perroquets) rallier par la mer le Parc national des forêts de Cantanhez (forêts denses, chimpanzés, rizières de mangroves) puis rentrer sur Bissau en faisant une escale au Parc naturel des lagoas de Cufada (zone humide d'importance internationale, oiseaux d'eau).

**Activité 2.2.3 :** Développer des capacités d'accueil, de guidage, d'interprétation répondant aux attentes des visiteurs nationaux et internationaux.

La qualité des produits touristiques ne peut être mise en valeur que par l'intermédiaire de guides capables de présenter, de faire voir, d'expliquer en un mot d'interpréter les éléments à découvrir. Cet aspect demandera des efforts conséquents compte tenu du fait que les guides potentiels, issus des communautés locales n'ont jamais ou rarement eu l'occasion d'avoir pratiqué le tourisme et ne connaissent pas en général les langues habituelles des visiteurs internationaux. Ils ont souvent une bonne connaissance du milieu naturel et socio-culturel qui les entoure mais ne disposent pas des codes leur permettant d'interpréter et de transmettre ces savoirs aux visiteurs. Il convient donc de mettre en place un programme de formation au sein de chacune des aires protégées à dispenser auprès de guides locaux qui auront été sélectionnés sur la base de critères objectifs.



*Formation de guides locaux*



### **Objectif spécifique 2.3 : Promouvoir un tourisme de qualité dans la Réserve de biosphère de l'Archipel des Bijagós.**

**Activité 2.3.1 :** Produire des recommandations spécifiques à l'Archipel des Bijagós en matière de tourisme, incluant notamment un zonage des sites à vocation touristiques et des sites sensibles à préserver.

L'archipel des Bijagós est le site national qui présente a priori le plus d'atouts en matière de tourisme en Guinée Bissau. C'est aussi un territoire particulièrement sensible à la fois sur le plan environnemental et culturel. Les expériences passées ou en cours montrent que les modalités de développement généralement appliquées sont susceptibles de générer des conflits à de nombreux niveaux. Il convient de reconnaître que la plupart de ces conflits ne tournent pas à l'avantage des communautés locales : îles sacrées accaparées, folklorisation de la culture, prostitution, dégradation environnementale, autant de réalités qui se situent à l'opposé des principes de l'écotourisme. La présente stratégie recommande par conséquent de réunir les acteurs concernés pour définir de manière concertée un ensemble de recommandations propres à orienter le développement du tourisme dans une direction responsable, qui tienne compte des intérêts à long terme des populations locales et du pays, ainsi que de la fragilité des milieux naturels. Ces recommandations devront s'accompagner d'un zonage de la Réserve de biosphère identifiant les sites à vocation touristique et les sites sensibles à préserver.

**Activité 2.3.2 :** Promouvoir l'archipel comme site du Patrimoine mondial afin de renforcer sa notoriété internationale et la préservation de ses patrimoines. Il va de l'intérêt du tourisme en Guinée Bissau que l'archipel des Bijagós soit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit en effet du classement le plus prestigieux qui puisse exister en la matière, susceptible d'influer de façon déterminante sur la dynamique du secteur touristique national. Il faut cependant reconnaître qu'une forte évolution de l'affluence touristique comporterait le risque d'amplifier encore les conflits et les aspects négatifs soulignés plus hauts. Cette démarche de promotion auprès du Patrimoine mondial est donc indissociable de la recommandation précédente concernant le zonage de l'activité touristique dans les Bijagós.



*Réunion des anciens de l'île de Canhabaque*

## **Objectif spécifique 2.4 : Produire et diffuser une documentation de qualité à l'attention des visiteurs étrangers potentiels.**

### **Activité 2.4.1 : Production de matériel d'information et de promotion**

Cette activité consistera à concevoir et produire du matériel de promotion mettant en valeur la richesse des patrimoines de la Guinée Bissau et fournissant les indications pratiques sur les modalités de leur accessibilité. L'information développera les spécificités originales du pays afin que la destination se démarque de façon nette et profitable par rapport aux autres destinations de la sous-région, notamment par rapport à sa vocation toute particulière vis-à-vis de l'écotourisme. Un guide du tourisme sera produit en 3 langues décrivant les conditions générales d'exercice du tourisme, les sites d'intérêt et les produits, ainsi que les informations pratiques relatives au transport, au logement, à la restauration, au guidage, etc. L'effort de promotion mettra l'accent sur les produits développés au sein des aires protégées. Une partie de ce matériel sera diffusée sur un site internet adéquat pour garantir un accès à l'information de la part des visiteurs potentiels.

### **Activité 2.4.2 : Promotion et marketing**

La promotion de l'écotourisme s'appuiera sur la participation du SEAT à certaines foires du tourisme. Du matériel d'exposition et de projection sera produit à cet effet, tels que posters, dépliants, vidéos etc. On cherchera également à promouvoir la destination Guinée Bissau auprès des opérateurs basés en Europe et spécialisés dans le domaine de l'écotourisme.



*Panneau d'information biosphère et site Ramsar Bolama - Bijagos*

## **Objectif spécifique 2.5 : Promouvoir les opportunités de développement de l'écotourisme auprès de acteurs nationaux.**

### **Activité 2.5.1 : Créer des mécanismes de subvention, d'incitation et d'accompagnement de façon à encourager le secteur privé national à investir dans le domaine de l'écotourisme.**

Cette activité est destinée à accentuer la maîtrise du développement du secteur par les acteurs nationaux, avec la perspective de retours économiques et d'emplois plus intéressants pour le pays par rapport à la situation actuelle où le secteur est dominé par des investisseurs étrangers. Le dispositif d'organisation et de promotion défini dans le cadre de la présente stratégie devrait avoir pour effet d'augmenter le nombre de visiteurs et créer par conséquent un contexte favorable à l'émergence d'initiatives nationales. Le cadre réglementaire et fiscal pourra éventuellement encourager une dynamique favorable aux investissements nationaux.

### **Activité 2.5.2 : Encourager l'émergence d'un marché national de l'écotourisme.**

Il est intéressant de faire reposer une partie du marché écotouristique sur une clientèle nationale qui mérite un accès prioritaire pour la découverte de son propre patrimoine. Il est important en effet que le public national puisse mieux profiter des ressources de son pays, qu'il en ait une meilleure connaissance et collabore ainsi à la défense du patrimoine collectif.



A noter également que le public national est moins susceptible aux variations aléatoires des contextes internationaux qui peuvent paralyser, de façon plus ou moins provisoire, les activités du secteur, contribuant de la sorte à sa durabilité. Il conviendra entre autres de disponibiliser une information pertinente par l'intermédiaire de vecteurs appropriés spécifiques à la clientèle nationale.

**Activité 2.5.3 :** Organiser des synergies et des événements destinés à promouvoir le développement de l'écotourisme en Guinée Bissau.

La réalisation d'événements conjoncturels tels que les festivals de musique (Pâques à Bubaque), les manifestations culturelles (Cacheu Caminho dos escravos) ou lors du Carnaval pourra être soutenue, encouragée et diversifiée, tout en créant des opportunités de synergies avec les produits écotouristiques moins conjoncturels. Ces événements pourront constituer des produits d'appel complémentaires des autres objets de visite, l'ensemble formant un « paquet » diversifié susceptible d'augmenter sensiblement l'attrait de la destination. Des collaborations seront encouragées dans ce sens avec l'ensemble des acteurs et en particulier les ONGs nationales et les opérateurs touristiques.



Palais du Gouverneur et maison coloniale dans la ville de Bolama

### 6.3 Domaine stratégique 3 :

#### L'écotourisme facteur de développement local et de conservation des Patrimoines

**Objectif général :** La participation des communautés au développement de l'écotourisme contribue significativement à la dynamisation des économies locales et à la conservation des patrimoines.

**Objectif spécifique 3.1 :** Identifier avec les communautés concernées des produits touristiques valorisant leurs patrimoines et leurs savoirs et générant des retombées économiques à leur bénéfice.

**Activité 3.1.1 :** Considérer les communautés locales comme des acteurs principaux du développement de l'écotourisme de façon à valoriser leurs connaissances et leurs productions en créant ainsi des opportunités de revenus et d'emplois au niveau local

On considère que les populations sont bien placées pour parler des richesses de leur terroir, de leurs traditions, de leurs modes de vie. En développant leurs capacités à les présenter aux touristes on augmente la valeur du produit touristique et on crée simultanément des capacités de revenus au niveau local. D'où l'intérêt d'associer les communautés dès l'identification des produits qu'ils seront amenés à faire découvrir aux visiteurs en leur donnant tout le relief de l'expérience vécue, l'authenticité du contact avec les réalités locales. On parvient ainsi à considérer ces communautés comme des acteurs principaux du développement du tourisme tout en incluant cette nouvelle activité dans leurs propres dynamiques. Outre la découverte des terroirs et de la biodiversité cela permettra en outre de mettre en valeur les calendriers culturels, l'artisanat, la gastronomie, etc. Parmi les produits cités lors de la Conférence nationale figurent, à titre d'exemples :

- La connaissance des écosystèmes (visite des forêts, plantes médicinales, fruits sylvestres, produits pour l'artisanat, visite des mangroves, le rio Corubal...)
- La construction des maisons, construction des pirogues
- L'artisanat (poterie, tissage, vannerie....)
- Les aspects culturels, identité culturelle, manifestations culturelles
- Des maisons d'accueil de touristes



- Histoires, légendes, traditions, us et coutumes
- L'interprétation des agro-systèmes (rizières de mangroves et pluviales, palmeraies, ustensiles, formes de consommation)
- L'observation des animaux
- Les formes de gérer l'espace, règles traditionnelles
- L'histoire de la lutte (Boé), histoire de l'esclavage (Cacheu)
- L'histoire de Bolama, l'architecture coloniale
- Les gastronomies locales, fruits sauvages
- Le carnaval
- Les ballades en pirogue, pêche, fumage, dégustation de poisson



*Mémorial de l'esclavage et du trafic négrier – Cacheu*

**Activité 3.1.2 :** Appuyer le développement de micro-projets à vocation écotouristique générateurs de revenus et promouvoir des formations permettant aux communautés de maîtriser les activités économiques à leur profit.

Une fois identifiés les produits présentant un potentiel écotouristique dans les différents sites, créer les conditions d'appropriation par les communautés locales notamment à travers l'identification de micro-projets et de formations dans les domaines de l'accueil, l'hébergement, la restauration, l'artisanat, la transformation et la commercialisation de produits locaux, la comptabilité, etc.

**Activité 3.1.3 :** Promouvoir le reversement d'une partie significative des différentes taxes liées aux activités touristiques au profit des communautés concernées.

Les opérateurs et les visiteurs sont amenés à payer un certain nombre de taxes, notamment d'entrée ou de visite dans les aires protégées ou encore pour exercer certaines activités telles que la pêche sportive. La redistribution d'une partie de ces revenus au bénéfice des communautés représente un outil supplémentaire pour la réalisation de petits projets à caractère communautaire tout en stimulant l'adhésion des populations aux objectifs de leur aire protégée et du tourisme en particulier. On pourra également encourager la contribution, volontaire ou réglementée, des visiteurs et des opérateurs en faveur d'initiatives locales.



*Ballade en pirogue dans le Parc Naturel des lacs de Cufada*

### **Objectif spécifique 3.2 : Renforcer les capacités des communautés locales concernées en matière de guidage et d'interprétation.**

#### **Activité 3.2.1.** Assurer la formation des guides issus des communautés locales

Les personnes issues des communautés locales possèdent une connaissance intime de leur terroir et de leurs traditions. Il convient de leur prodiguer les outils et les compétences leur permettant de transmettre ces connaissances auprès des touristes. Cela concerne les techniques de guidage et d'interprétation, la compréhension des attentes et des centres d'intérêt des visiteurs, la prévention des dangers éventuels notamment vis-à-vis de certains animaux tels que les reptiles ou les grands mammifères, les techniques d'approche facilitant de bonnes conditions d'observation sans déranger les milieux et la faune, ou encore une maîtrise élémentaire des langues parlées par les visiteurs.

Des formations seront assurées en conséquence sur les principaux sites d'intérêt écotouristique et dispensées à des jeunes susceptibles de satisfaire à un certain nombre de critères.

### **Objectif spécifique 3.3 : Produire une Lettre de politique nationale pour le développement de l'écotourisme et des codes de conduite à l'attention des gérants des hôtels, des tours operators et des visiteurs compatibles avec la démarche de l'écotourisme**

#### **Activité 3.3.1 :** Produire une Lettre de politique nationale pour le développement de l'écotourisme sur la base des principes éthiques de responsabilité sociale et environnementale.

Afin d'encadrer le processus et la nature des investissements des opérateurs privés, il est nécessaire d'élaborer une Lettre de politique nationale pour le développement de l'écotourisme. Cette lettre, définie par les autorités compétentes (MTA, AAAC, IBAP) en collaboration avec les parties prenantes, devra prendre en compte les impacts potentiels du tourisme sur les communautés locales au niveau économique, social et culturel avec la préoccupation de respecter les us et coutumes locaux et selon les principes fondamentaux de l'écotourisme. Elle devra alerter les opérateurs et les visiteurs sur les risques de folklorisation de la culture, une pratique malheureusement répandue dans la région. La Lettre devra également prendre en considération les risques de perturbation de la biodiversité et des milieux naturels dans la définition des capacités d'accueil. Une attention particulière devra être portée à la notion de paysage à travers la sensibilisation de toutes les parties prenantes. A côté de cette Lettre générale seront élaborés des codes de conduite adaptés à certains types de visites (villages, plages de ponte des tortues marines, etc.). Ces documents constitueront une Charte vis-à-vis de laquelle les opérateurs, les guides et les visiteurs devront s'engager, seront largement diffusés.

Seront pris en considération les aspects suivants :

- Normes relatives à l'emploi (contrats, prestations sociales, proportion d'emplois réservés aux représentants des communautés locales)
- Prohibition claire du tourisme sexuel
- Encouragement à l'utilisation des produits locaux sans compromettre leur régénération
- Pas de commercialisation des produits de la pêche ou de la chasse
- Pas d'introduction d'espèces de faune ou de flore
- Normes pour la construction des bâtiments (respect des paysages, matériaux, etc.)
- Normes pour la gestion des déchets, des eaux usées, des sources de pollutions éventuelles.



*La Maison de l'environnement et de la culture Bijago - Bubaque*

**Activité 3.3.2 :** Produire des codes de conduite à l'attention des opérateurs touristiques et des visiteurs destinés à atténuer leur impact sur les communautés et sur leur environnement.

Des codes de conduite seront élaborés avec les acteurs concernés de façon à minimiser les risques de perturbation des sites tant sur le plan culturel qu'environnemental. Ces codes de conduite, qui devront être connus des communautés, pourront revêtir un caractère générique (conditions de visite dans les villages par exemple) ou un caractère spécifique (observation des hippopotames, observation des pontes de tortues marines). D'une façon générale ces codes de conduite devront prendre en considération les aspects suivants :

- Respect des personnes et de leur identité culturelle (conditions de prises de vues, risques de folklorisation des cérémonies, conditions de visite des sites sacrés, respect des us et coutumes)
- Prévention des risques de dérangement de la faune sauvage
- Conditions d'accès aux sites (modalités d'accompagnement et de guidage, nombres de visiteurs simultanés autorisés).

**Objectif spécifique 3.4 : Assurer la formation des personnels nationaux chargés d'assurer un suivi de la mise en œuvre de la Lettre de Politique nationale pour le développement de l'écotourisme et des codes de conduite.**

**Activité 3.4.1 :** Assurer la formation des agents de l'AAAC et du MTA concernant le suivi et l'évaluation de l'application des normes définies par la Lettre et les codes de conduite.

Les autorités en charge du suivi du respect des normes définies par les Cahiers des charges, et tout particulièrement les agents de l'AAAC, recevront une formation spécifique leur permettant de veiller périodiquement au suivi et à l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux liés à l'exercice du tourisme.



*Paysage de l'archipel des Bijagós*

#### 4<sup>o</sup> de couverture

L'écotourisme représente aujourd'hui le secteur du tourisme présentant le plus fort taux de croissance au niveau international. La Guinée-Bissau dispose à cet égard de nombreux atouts grâce à la richesse et à la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. En prenant les précautions qui s'imposent pour préserver ces patrimoines, le pays doit pouvoir tirer parti de ses avantages comparatifs par rapport aux autres pays de la sous-région. L'existence d'un réseau national d'aires protégées qui couvre 26,3% du territoire national offre un cadre privilégié à l'essor de l'écotourisme. Le développement de cette activité suppose néanmoins des investissements de qualité dans les domaines de la formation, des infrastructures, des services et de la promotion.

La présente Stratégie nationale a été conçue précisément pour définir les orientations qui permettront le développement de l'écotourisme en Guinée-Bissau dans les meilleures conditions possibles, en conjuguant le besoin d'offrir des alternatives d'emploi et de revenus aux communautés locales et les préoccupations de durabilité et de résilience.











(2018 - 2023)  
Guiné-Bissau Terra da Biodiversidade



Ministério do Turismo  
e Artesanato



Instituto da Biodiversidade e das  
Áreas Protegidas